

Compte rendu de la séance du vendredi 03 juillet 2020

Président : Gérard PEDRINI

Secrétaire : Alexis MOL

Présents : Gérard PEDRINI, Alice MEYRIGNAC, Sébastien MOREAU, Pierre HERRGOTT, Bdeia AMATUZZI, Christian BOULET, Marie-Paule BRAENDLIN, Fortuné MOURGUES, Sylvain MOLINES, Alexis MOL, Guy BOISSEROLLES, Judith GUITTET, Yannick RENEUVE, Martine PEDULLA

Représentée : Emilie QUIOT-ROBILLARD par Martine PEDULLA

Ordre du jour :

En application des dispositions de l'ordonnance du 13 mai 2020 n°2020-562 « visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 » le conseil municipal se déroulera à huis clos sur proposition des élus qui en feront la demande en début de séance.

Pendant la durée de l'état d'urgence, le quorum est fixé au tiers des membres présents mais aussi représentés. Chaque membre peut être porteur de deux pouvoirs.

ORDRE DU JOUR

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Indemnités de fonctions

Délibérations du conseil :

La séance du Conseil Municipal a été ouverte sous la présidence de M. Fortuné MOURGUES, doyen de l'assemblée.

La tenue en huis clos de cette séance a été demandé par trois conseillers municipaux. La majorité des membres du Conseil Municipal a accepté. Il a été demandé aux spectateurs présents de bien vouloir sortir.

Après l'appel nominal il a donné lecture des résultats constatés lors des élections et a déclaré installer Mme AMATUZZI Bdeia, M. BOISSEROLLES Guy, M. BOULET Christian, Mme BRAENDLIN Marie-Paule, Mme GUITTET Judith, M. HERRGOTT Pierre, Mme MEYRIGNAC Alice, M. MOL Alexis, M. MOLINES Sylvain, M. MOREAU Sébastien, M. MOURGUES Fortuné, M. PEDRINI Gérard, Mme PEDULLA Martine, Mme QUIOT ROBILLARD Emilie et M. RENEUVE Yannick.

ELECTION DU MAIRE

M. Alexis MOL a été désigné secrétaire.

Mme Marie-Paule BRAENDLIN et Mme Judith GUITTET ont été désignées assesseurs.

M. Fortuné MOURGUES a procédé à l'élection du Maire, M. Sylvain MOLINES et M. Gérard PEDRINI se sont portés candidats.

M. Gérard PEDRINI a été élu au 1^{er} tour Maire de la Commune (MOLINES Sylvain 6 voix ; PEDRINI Gérard 9 voix).

A ce titre, M. Gérard PEDRINI, Maire reprend la présidence de la séance et remercie l'ensemble des élus.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire rappelle que le corps municipal comptait 4 adjoints, que ce nombre n'excède pas 30% de l'effectif global du Conseil Municipal fixé par l'article L.21.22-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de reconduire le nombre de 4 adjoints au Maire en vue d'assurer la bonne marche des services de la Mairie pour la durée du mandat.

ELECTION DES ADJOINTS

M. le Maire procède successivement à l'élection des 4 adjoints, à la majorité, ont été élus, au 1^{er} tour :

- 1^{ère} adjointe : Mme Alice MEYRIGNAC (9 voix) ;
- 2^{ème} adjointe : M. Sébastien MOREAU (9 voix) ;
- 3^{ème} adjoint : M. Pierre HERRGOTT (9 voix) ;
- 4^{ème} adjoint : Mme Bdeia AMATUZZI (9 voix).

M. Sylvain MOLINES s'est porté candidat au poste de 1^{er} adjoint et a obtenu 6 voix.

M. Fortuné MOURGUES s'est porté candidat au poste de 2^{ème} adjoint et a obtenu 6 voix. M. Christian BOULET s'est porté candidat au poste de 3^{ème} adjoint et a obtenu 6 voix. Mme Marie PAULE BRAENDLIN s'est portée candidate au poste de 4^{ème} adjointe et a obtenu 6 voix.

Les membres pour le Conseil Communautaire sont également désignés dans l'ordre du tableau municipal comme le prévoit la loi.

INDEMNITES DE FONCTIONS

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du montant des indemnités de fonction brutes mensuelles des élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité après avoir examiné les montants des indemnités décide d'allouer au Maire l'indemnité brute mensuelle de 40,30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale et à chaque adjoint l'indemnité brute mensuelle de 10,70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.

DIVERS

En fin de séance, Mme RABIÉ Catherine, représentant l'ancienne municipalité, a remis l'écharpe tricolore au nouveau Maire.

Gérard PÉDRINI a lu la "Charte de l'Élu" (document remis à tous les élus présents).

Il salue l'équipe sortante et remercie notamment les élus qui ont géré la période de confinement. Il salue également les élus de la liste de M. Sylvain MOLINES. Il remercie l'ensemble de ses colistiers avec une pensée particulière pour M. Francis SEVAJOL.

Enfin, il affirme en son nom et celui de ses colistiers élus son intention de rassembler l'ensemble du conseil municipal pour le bien d'Ispagnac et ses hameaux. M. Sylvain MOLINES a demandé à prendre la parole pour remercier l'ensemble des habitants qui s'est déplacé pour voter. Il a remercié également les élus qui se sont impliqués tout le long du précédent mandat en travaillant pour les intérêts communaux et pour répondre au mieux aux attentes des administrés. Il confirme son intention de travailler conjointement avec la nouvelle équipe.

La séance est levée à 19H30

Gérard PEDRINI
Maire d'Ispagnac

